

Les professeur.e.s réuni.e.s le 5 juillet en Assemblée générale
avec leurs sections syndicales *SNES-FSU* et *Force Ouvrière*
du lycée Jean-Jaurès de Montreuil

Montreuil, le 7 juillet 2021

A l'attention de M. Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil
s/c M. Chaleix, Inspecteur d'Académie -Dasen de Seine-Saint-Denis
s/c de Proviseur du Lycée Jean-Jaurès de Montreuil.

Monsieur le Recteur,

Les conditions dans lesquelles, après deux ans de crise sanitaire, vous préparez la rentrée dans notre lycée sont inacceptables.

Nos sections syndicales vous en ont alerté par courrier le 22 juillet, puis le 29 juillet.

Le 1^{er} juillet, la totalité des membres du CA sauf un, les personnels de direction ne prenant pas part au vote, vous ont fait parvenir la motion suivante.

Le CA du lycée Jean-Jaurès réprovoque le changement de structure proposé en urgence ces derniers jours par le Rectorat.
Le CA demande instamment à M. le Recteur de revenir sur sa décision de supprimer une 1^{re} ST2S, décision qui ne tient pas compte du profil général de notre lycée ni de la demande croissante pour cette filière ; ni des inscriptions de dernière minute qui nous arrivent toujours pour cette filière ; ni de l'impossibilité de conduire les « activités technologiques » à 30, ni des salles adaptées trop petites ; ni de la nécessité de maintenir des effectifs réduits pour ces classes ; ni du déséquilibre de l'offre de formation créé ainsi au lycée Jean-Jaurès et dans son environnement géographique proche...
Le CA s'inquiète de la création au débotté d'une 5^{ème} première STMG, après une 4^{ème} l'an passé et en dépit des engagements de M. le Recteur de ne pas en créer davantage au lycée, sans réflexion sur les possibilités en personnels, en salles équipées et en matériel du lycée, sans préparation, sans appel aux lycées du secteur qui n'ont pour l'instant aucune section de STMG ou peu malgré l'accroissement des besoins.
Le CA demande instamment à M. le Recteur de rendre au lycée les moyens supplémentaires tels qu'ils ont été alloués l'an dernier, entre autres pour des dédoublements en classes de STMG ; tous les élèves ont tant souffert de ces deux années chaotiques, il ne faut pas les placer dans une situation intenable.
Les circonstances l'exigent, la réussite des élèves en difficulté autant que la diversification des parcours l'appellent !

L'Assemblée générale de ce jour, à l'unanimité des 39 présents moins une voix, vous demande solennellement de pourvoir :

- 1. au maintien de 3 classes de première ST2S dans notre lycée ;**
- 2. au rétablissement des heures d'aides et de dédoublement, notamment en STMG ;**
- 3. à la répartition sur tout le bassin des classes de STMG correspondant aux effectifs ;**
- 4. au respect d'un seuil de 24 élèves pour toutes les classes et groupes.**

D'ores et déjà, les sections syndicales *SNES-FSU* et *Force Ouvrière* déposent par la présente un préavis de grève à partir du premier jour de la rentrée.

Nous en rediscuterons le 1^{er}-septembre à la lumière de vos réponses.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre total dévouement au service public d'éducation.

Pour le *SNES-FSU* :

Pour *Force Ouvrière* :

Copies :

Envoi direct

Sections syndicales départementales et académiques

Conseil local de la FCPE